

**MAIRIE DE CERVILLE**  
21 Grande Rue 54420 CERVILLE  
TEL : 03 83 20 44 04 FAX : 03 83 20 87 90

# **EXTENSION ET RESTRUCTURATION PARTIELLE DE LA BOULANGERIE**

23 Grande Rue  
54420 CERVILLE

---

## **PRO**

---

## **LOT 03**

### **MENUISERIES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES BOIS**

### **C.C.T.P. et C.D.PG.F**

(Cahier des Clauses Techniques Particulières)  
(Cadre de Décomposition des Prix Global et Forfaitaire)

---

#### **ARCHITECTE :**

ATELIER D'ARCHITECTURE DU PARC – 11 RUE DE GRAFFIGNY. 54000 NANCY

TEL : 03 83 40 69 34 F : 03 83 40 63 55 Email : [aapa@wanadoo.fr](mailto:aapa@wanadoo.fr)

---

AVRIL 2018

## A - GENERALITÉS

### 1 CLAUSES ET PRESCRIPTIONS GENERALES

#### 1.1 OBJET DE LA PRESENTE ENTREPRISE

Le présent CCTP a pour objet de définir les travaux à exécuter et les prestations à fournir dans le cadre du marché n° : **03 - MENUISERIES INTERIEURES ET EXTERIEURES BOIS**

Et dans le cadre des travaux de :

EXTENSION ET RESTRUCTURATION DE LA BOULANGERIE - 23 grande rue à CERVILLE

#### Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

- CARACTERE NON LIMITATIF DU C.C.T.P.

Le C.C.T.P. a pour objet de définir les travaux et leur mode d'exécution. Il n'a aucun caractère limitatif.

En conséquence, il demeure contractuellement convenu que, moyennant le prix porté sur l'acte d'engagement ou servant de base au marché, l'entrepreneur devra l'intégralité des travaux nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages de son lot en conformité avec les plans, la réglementation et les normes contractuellement réputés et connus.

#### - ARTICULATION DU PRESENT DOCUMENT

Le présent document est présenté et articulé comme suit:

- clauses et prescriptions générales
- prescriptions techniques particulières
- devis descriptif et de position

Les "clauses et prescriptions générales" énoncées ont un caractère général et elles demeurent implicitement applicables dans le cas de "variante" ou d'ouvrages modifiés le cas échéant.

Les différents chapitres du présent document ont un caractère complémentaire. L'entrepreneur ne pourra, en cas de divergences éventuelles, les opposer entre eux.

#### CONNAISSANCE DES LIEUX

L'entrepreneur reconnaît s'être parfaitement rendu compte, sur plan et sur place, de l'état des lieux, des possibilités d'accès, des branchements en eau, électricité, etc...

L'entrepreneur devra assurer lui-même pour ses travaux et à ses frais, l'alimentation en eau et en électricité.

### A1 – GÉNÉRALITÉS MENUISERIE INTÉRIEURE et EXTERIEURE BOIS

L'attention de l'entreprise est attirée sur sa responsabilité quant au respect des arrêtés relatifs à :

- L'isolation phonique et thermique
- La ventilation
- La protection des bâtiments contre l'incendie, sécurité et sauvegarde des personnes en cas d'incendie
- Résistance au feu

Il ne peut être question d'économies au détriment de la législation en vigueur, y compris les arrêtés du 23 mars 1965 (modifiés le 15/11/71) et les décrets des 14 juin 1969 et 24 mai 1974.

#### 1 - DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Tous les matériaux entrant dans la construction de l'ouvrage, leur mise en œuvre, les essais et modes de réception seront conformes au D.T.U et Normes Françaises (R.E.E.F), et notamment:

DTU	36.1	Menuiseries en bois
DTU	36.1 et 37.1	Choix des fenêtres
DTU	39.1/4	Travaux de vitrerie et miroiterie
NF P	01	Dimensions
NF P	20	Généralités
NF P	23	Menuiseries bois
NF P	24	Menuiseries métalliques
NF P	26.501	Quincaillerie - Serrurerie
NF P	53	Bois
NF P	78	Vitrerie- Miroiterie

Recommandations diverses et prescriptions techniques émises par le C.S.T.B et le C.T.B  
Quincaillerie de première qualité estampillée S.M.F 9

#### REFERENCES NORMATIVES

##### Normes actuelles :

NF P 65-210 : DTU 41.2 - Travaux de bâtiment - Revêtements extérieurs en bois

NF P 74-201 : DTU 59.1 - Travaux de bâtiment - Peinture - Marchés privés - Travaux de peinture des bâtiments  
prNF EN 14519 : Lambris et bardages en bois massif – Résineux avec profils à languette et rainure  
prNF EN 14951 : Lambris et bardages en bois massif feuillus - Éléments profilés usinés

**Autres documents :**

Cahier 3316 – CSTB : Règles générales de conception et de mise en œuvre - Ossature bois et isolation thermique des bardages rapportés faisant l'objet d'un avis technique

**Normes obsolètes :**

NF P 21-204 : DTU 31.2 - Travaux de bâtiment - Construction de maisons et bâtiments à ossature en bois : *paragraphe 10.7*  
NF P 23-201 : DTU 36.1 - Travaux de bâtiment - Menuiseries en bois : *paragraphe 5.7*

## **2 - CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les travaux de menuiseries bois comportent :

- Les études, dessins d'exécution et de détail des ouvrages
- La fourniture des bois, contre-plaqués, panneaux de fibres, de particules et de Fibrociment, entrant dans la constitution des menuiseries
- Les traitements et protections imposés par le cahier des Charges et le C.C.T.P
- La fabrication en atelier, le transport à pied d'œuvre, le stockage, la pose et fixation des menuiseries
- Les implantations de poteaux, d' huisseries ou d'angles suivant le tracé des cloisons effectué par l'entreprise concernée
- La fourniture et la pose des huisseries et bâtis bois ou métalliques, sauf indication contraire concernant les cloisons sèches.
- Le tracé des trous de scellements, tant pour les menuiseries et fermetures extérieures que pour la distribution
- Le réglage et l'ajustage des menuiseries aux jeux prescrits
- Sauf spécifications contraires des documents particuliers au marché, la fourniture et la pose des quincailleries
- Les certificats ou procès-verbaux garantissant la conformité des ouvrages aux critères d'étanchéité énoncés ci-dessus seront à fournir à la demande et seront à la charge du présent lot
- La fourniture des échantillons demandés par l'Architecte
- L'entrepreneur devra s'informer, auprès de l'entreprise chargée des travaux de plâtrerie en cloisonnement, de la nature de ceux-ci.

Toutes les clefs seront remises au responsable désigné par le Maître d'Ouvrage contre reçu, le jour de la réception.

Il aura également, à sa charge, tous les travaux accessoires, des autres corps d'état qui seront rendus nécessaires par la révision, l'entretien normal, la remise en état et le remplacement des menuiseries défectueuses (raccords de peinture en particulier)

## **3 - PROTECTION DES OUVRAGES**

Tous les joints d'étanchéité à l'air ou à l'eau doivent être protégés jusqu'à la livraison du chantier.

La protection devra être assurée pendant toute la durée des travaux (fourrure dans feuillures, marches en bois...).

Les menuiseries seront condamnées après pose jusqu'à la mise en œuvre de la vitrerie. Au cas où elles ne pourraient l'être, il sera posé un bâti d'attente avec obturation des baies par des feuilles de plastique ou autres. Les bâtis dormants des portes extérieures seront protégés par des baguettes ou des liteaux.

Les bois et spécialement les résineux, doivent être traités par des produits insecticides et fongicides reconnus efficaces (agrées) contre les différentes attaques dont ils peuvent être l'objet, de plus, un certificat de traitement des bois, traités par trempage peut éviter l'imprégnation contractuelle que le menuisier doit exécuter avant pose.

Tous ces produits devront être compatibles avec les traitements de finition (peintures, vernis ou produits d'imprégnation) appliqués ultérieurement.

## **4 - PROTECTION HYGROMÉTRIQUES**

Si, au début ou en cours d'exécution, l'entrepreneur constate que les conditions hygrométriques de l'air ambiant exigent un chauffage pour permettre la pose des menuiseries selon les dispositions du D.T.U concerné, il en avise, sur le champ, le Maître de l'Ouvrage.

L'entreprise du présent lot recoupera le bas des portes intérieures à la demande de l'installateur de la ventilation mécanique, en respectant les cotes que ce dernier imposera pour un bon fonctionnement. Ces cotes seront toujours données par rapport au sol fini.

## **5 – MENUISERIES EXTÉRIEURES**

Les calfeutrements soignés devront être exécutés partout, et en particulier, dormant et gros-œuvre, appui et rejingot.

Les pattes de scellement ne seront jamais fixées aux doublages mais au gros-œuvre.

Les ouvrants devront être prévus pour permettre le nettoyage facile des vitres à l'extérieur à partir de l'intérieur des locaux. Quel que soit le mode de pose des menuiseries, l'entrepreneur du présent lot sera responsable des infiltrations, et devra bourrer les joints périphériques de produit plastique approprié. Exécution à la pompe, matériau compatible avec les produits de finition (ex: acrylique et pas silicone).

En conséquence, l'entreprise de menuiserie ne pourra se dispenser d'assurer par des procédés adéquats soumis à l'agrément du Bureau de Contrôle et du Maître d'œuvre, la parfaite étanchéité de ses menuiseries extérieures

#### **5.1 - Condensations:**

Lorsqu'il y a risque de condensation intérieure, le rejet des eaux en résultant se fera vers l'extérieur, et les trous d'évacuation seront conçus de telle façon que l'eau ne puisse y remonter (pare vent ou déflecteur)

#### **5.2 - Ventilation**

Le décret du 14 juin 1969 et ses textes d'application imposent de créer une ventilation permanente entre les pièces d'habitation (séjour et chambres) et les pièces dites humides (cuisine, salle de bain).

Cette ventilation doit être assurée au niveau des menuiseries extérieures des pièces principales. Les traverses hautes des ouvertures extérieures devront être réalisées en fonction de ces percements ou dans les coffres à volets roulants le cas échéant.

#### **5.3 - Critères d'étanchéité: classe A.E.V**

Les différentes menuiseries extérieures devront répondre aux critères définis par la norme NF P 20 302 établissant la classification des menuiseries.

Le classement (selon nouvelles normes européennes entrées en vigueur le 1er janvier 2001) devra être au moins équivalent à l'ancien classement A3-E3-V2:

A : Perméabilité à l'air A3 (renforcée)

E : Étanchéité à l'eau E3 (renforcée)

V : Résistance au vent V2: sous une pression de 100 Pa (140 Km/h) l'élément le plus sollicité de la menuiserie ne doit pas se déformer de plus de 1/200ème de la portée, de plus, elle doit résister à une pression brusque (effet de rafale) 1.700 Pa (985 Km/h)

Après l'essai de pression, la menuiserie doit conserver ses propriétés d'étanchéité à l'air.

#### **Vitrierie:**

- Le vitrage isolant (double vitrage) devra bénéficier d'un label

- En cas de vitrage feuilleté en allège, il sera au minimum un du type 44/2 (anti défenestrant)

## **A1 bis - Étendue des travaux - Réglementations**

### **I - ÉTENDUE DES TRAVAUX**

Les travaux à réaliser par l'entreprise dans le cadre de son marché sont essentiellement les suivants :

- Menuiseries extérieures en aluminium

### **II - DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE CONTRACTUELS**

Les ouvrages du présent lot devront répondre aux conditions et prescriptions des documents techniques qui lui sont applicables, dont notamment les suivants :

#### DTU Menuiseries extérieures

DTU 36.1

Menuiserie en bois

NF P 23-201

DTU 37.1

Menuiseries métalliques

NF P 24-203-1 et 2

Annexe commune aux DTU 36.1 et 37.1

DTU 36.1 et 37.1

Choix des fenêtres en fonction de leur exposition - Mémento

Autres

DTU 39

Miroiterie - Vitrierie

NF P 78-201-1 et 2

DTU 59.1

Travaux de peinture des bâtiments NF P 74-201-1 et 2

Normes

NF P 20-302

Caractéristiques des fenêtres

NF P 20-401

Dimensions des châssis et croisées à la française

NF P 23-305

Spécifications techniques des fenêtres, portes-fenêtres et châssis fixes (révisées 1996)

Spécifications pouvant être étendues et adaptées aux menuiseries extérieures en métal et en PVC

NF P 20-102

Vocabulaire du bois

NF P 23-101

Menuiseries en bois - Terminologie

NF P 23-404

Fenêtres de série en bois - Dimensions

NF B 50-001 à B 52.001

Normes relatives aux différents bois

NF B 53-510

Bois de menuiserie - Nature et qualité

NF P 20-325

Performances des fenêtres et portes-fenêtres

NF P 20-326

Fenêtres et portes-fenêtres - Définition des performances associées aux rôles

NF P 23-403

Composition des croisées

NF X 40-100, NF X 40-102 et X 40-500

Normes relatives aux produits et à la préservation du bois

NF A 36-321

Galvanisation par immersion dans le zinc fondu, selon classes de

NF A 91-121

Galvanisation

NF EN 22063

Revêtements métalliques et inorganiques - Projection thermique zinc - Aluminium et alliages

NF A 91-201

Métallisation par projection d'une couche de zinc

NF P 24-101

Menuiseries métalliques - Terminologie

NF P 24-301

Spécifications techniques des fenêtres, portes-fenêtres et châssis fixes métalliques

NF A 50-401

Aluminium et alliages d'aluminium - Caractéristiques générales

NF A 50-452 Aluminium et alliages d'aluminium produits prélaqués - Caractéristiques

NF P 24-351

Protection contre la corrosion et préservation des états de surface des fenêtres et portes-fenêtres métalliques

NF A 91-450

## Extension et restructuration partielle de la boulangerie – 54420 CERVILLE

Protection par anodisation des menuiseries en aluminium

NF A 50-452

Aluminium et alliages d'aluminium - Produits prélaqués

NF P 26-306

Paumelles

NF P 26-102et P 26-303

Crémones

NF P 26-316

Fermes portes

NF P 26-317

Pivots à freins

NF P 26-315

Dispositif antipanique

NF P 26-314, P 26-409, P 26-414, et P 26-415

Serrures de bâtiment

NF E 27-815

Chevilles métalliques à expansion

NF E 25-XXX

Visserie - Boulonnerie

NF B 32-002, B 32-003, P 78-301, et P 78-302

Verre étiré - Verre coulé - Glace

NF B 32-500, P 78-303, P 78-304, et P 78-305

Verre armé - Verre trempé - Verre feuilleté

NF P 78-455

Vitrages isolants

NF P 78-331

Mastics à l'huile de lin

NF P 85-30

Profilés en caoutchouc et toutes les normes énumérées à l'annexe D-2 du DTU 39

Certifications

D-17

Fenêtres et portes-fenêtres en bois

D-26

Produits de préservation du bois

C-12

Fenêtres et portes-fenêtres non traditionnelles

Labels et certifications de qualité

Les menuiseries extérieures devront satisfaire aux labels de qualité et/ou aux cahiers des charges suivants:

- Label CTB : fenêtres en bois ;
- Label CTBX : panneaux de contre plaqué ;
- Label CTBH : panneaux d'agglomérés de bois ;
- certificat CERFF : fenêtres métalliques ;
- Label EWAA : éléments en aluminium anodisé ;
- Label QUALICOAT : éléments en aluminium prélaqués ;
- Label ECCA : revêtements de parements extérieurs en tôles prélaquées ;
- Label SNJF : produits de calfeutrement et compléments d'étanchéité pour éléments de construction.

Les menuiseries extérieures avec leur vitrage devront satisfaire aux labels de qualité et/ou aux cahiers des prescriptions techniques suivants :

Label ACOTHERM

Performances acoustiques et thermiques des fenêtres selon la catégorie et la classe précisées ci-après aux bases contractuelles

Label CEKAL  
Qualité des doubles vitrages

Règles de calcul DTU  
Règles NV 65 (DTU P 06-002).  
Règles définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions.

Autres textes à respecter  
Règles professionnelles acceptées par l'AFAC.  
Fourniture et pose de menuiseries en alliage léger - Cahier du CSTB n° 120 - Extrait n° 12.  
Règles professionnelles concernant l'utilisation des mastics pour l'étanchéité des joints.  
Règles UNPVF.  
Spécifications TECMAVER.  
Prescriptions techniques - Classement EdRK des éléments de remplissage des panneaux de façade menuisés.

Ordre de préséance  
Au sujet des DTU - normes - certifications - labels et autres textes visés ci-avant, il est ici bien précisé qu'en cas de discordance entre les spécifications, prescriptions ci-après du présent CCTP, et celles de documents ci-avant, l'ordre de préséance sera celui énoncé aux clauses communes à tous les lots.

### III - CARACTERISTIQUES DES MENUISERIES SELON LEUR SITUATION ET LEUR EXPOSITION

Les caractéristiques physiques et mécaniques des fenêtres et portes-fenêtres seront à définir par l'entrepreneur en fonction de leur situation et de leur exposition précisées ci-après aux bases contractuelles.  
Ce choix devra satisfaire aux prescriptions des DTU 36.1 - 37.1- Choix des fenêtres en fonction de leur exposition.  
Les menuiseries extérieures en bois devront répondre en fonction de leur classement aux valeurs définies par la norme NF P20-302 conformément aux essais définis dans la norme NF P20-501.

### IV - REGLEMENTATION ACOUSTIQUE

Les menuiseries extérieures avec leur vitrage, leurs entrées d'air et leurs coffres de volets roulants, le cas échéant, devront toujours répondre à la réglementation acoustique en vigueur, selon le type de construction.

#### Bâtiments d'habitation

Nouvelle réglementation acoustique (NRA) - Arrêté du 28 octobre 1994.

Dans le cadre de cette réglementation, les vitrages isolants comporteront un marquage CEKAL comportant un classement acoustique à cinq niveaux d'affaiblissement.

Le ou les niveaux d'affaiblissement à prévoir pour la présente opération sont définis aux bases contractuelles ci-après.

## **A2 - GÉNÉRALITÉS VITRERIE**

### **1 - DOCUMENTS DE REFERENCE**

Tous les matériaux entrant dans la construction de l'ouvrage, leur mise en œuvre, les essais et modes de réception seront conformes au D.T.U et Normes Françaises (R.E.E.F), et notamment :

D.T.U	39.1	Vitrierie
D.T.U	39.4	Miroiterie et vitrierie en verre épais
NF B	32.002	Verre étiré - généralités
NF B	32.003	Glace non colorée - généralités
NF B	32.500	Verre de sécurité
NF P	78.301	Verre étiré pour vitrage de bâtiment

### **2 - CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les travaux de vitrierie comportent, dans tous les cas :

- La détermination des épaisseurs de vitrage,
- La détermination des mesures des feuillures nécessaires
- Dans le cas de vitrages en toitures, la détermination de leurs épaisseurs en fonction de charges climatiques locales.
- La fourniture d'échantillons
- Le relevé des mesures pour la préparation des vitrages
- Les échafaudages
- La fourniture et la pose des glaces, verres et vitres y compris mises à dimensions, façonnages, perçages, manutentions et stockage,
- La fourniture et la pose de matériaux pour étanchéité et calage,
- La fourniture et la pose des agrafes et crochets, pointes, triangles,
- Le verrouillage après vitrage des fenêtres, châssis et portes à vitrer
- La dépose et repose des parclozes,

- Le contrôle des feuillures (ventilation, dimensions...)
- Le brossage pour dépoussiérage des feuillures de support,
- Les démastiquages et le nettoyage des vitres en travaux de réfection,
- L'enlèvement de tous déchets, chutes et débris de toutes sortes provenant des travaux de vitrerie et la remise en état de toutes les parties de murs, planchers, sols, menuiseries, peintures, etc... dégradés par ces travaux,
- Le nettoyage final des vitrages avant réception.

### **A3 - CARACTÈRE NON LIMITATIF DU CCTP**

Le CCTP a pour objet de définir les travaux et leur mode d'exécution, il n'a aucun caractère limitatif.

Les prestations devront comprendre au minimum :

- la fourniture et pose des ouvrages tels que définis au CCTP
- les fournitures et les prestations annexes ou complémentaires ne figurant ni aux plans ni aux CCTP, mais qui sont indispensables pour une exécution complète des ouvrages conformes aux normes françaises et DTU en vigueur.

Avant la remise de son offre, l'entrepreneur devra vérifier sous sa propre responsabilité les opérations et ouvrages mentionnés au CCTP et les complétera, s'il y a lieu, par tous les moyens en son pouvoir (renseignements pris auprès du Maître d'œuvre, du BET, étude des plans, visite des lieux, etc...) afin de prévoir dans ses prix, l'ensemble des ouvrages nécessaires à un parfait achèvement des travaux de son lot.

Il est stipulé qu'aucun supplément de prix ne pourra être accordé ultérieurement du fait que les renseignements dont l'entrepreneur s'était entouré, étaient inexacts ou incomplets.

En conséquence, il demeure contractuellement convenu que, moyennant le prix porté sur l'acte d'engagement ou servant de base au marché, l'entrepreneur devra l'intégralité des travaux nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages de son lot, en conformité avec les plans et avec la réglementation et les normes contractuellement réputées et connues.

### **FOURNITURES**

Les marques précisées au CCTP sont indicatives; l'entreprise peut proposer un matériel équivalent sur le plan technique et esthétique.

### **NETTOYAGE DU CHANTIER**

En cours de chantier et à l'achèvement de l'ensemble de ses travaux, l'entreprise devra l'enlèvement de tous ses matériaux non utilisés et le nettoyage de l'ensemble des locaux et ouvrages exécutés.

## **B - DESCRIPTION DES OUVRAGES**

### **LOT 03: MENUISERIES INTERIEURES et EXTÉRIEURES BOIS**

*Le coût de toutes les études devra être inclus dans le prix global et forfaitaire de l'entreprise.*

*L'entreprise procédera à une visite sur place pour diagnostic, et apportera aux prescriptions ci-dessous tous les compléments ou modifications qu'elle jugera nécessaires à une parfaite réalisation des ouvrages. Ces modifications éventuelles seront à faire apparaître explicitement au devis.*

## **1 MENUISERIES INTERIEURES**

### **1.1 BLOC-PORTE L90xH205, CF 1/2H + FP**

Fourniture et mise en œuvre de blocs-portes:

#### **GÉNÉRALITÉS BLOCS-PORTES PLEINS**

Les huisseries seront **en bois**, type huisseries bouchées, profils à joints creux à angles droits, recevant des cloisons type Placostil (ou équivalent), carreau de plâtre, rainures intérieures pour joints caoutchouc ou intumescents selon les cas. Le vantail de porte sera à âme pleine assurant un degré CF1/2H, cadre à recouvrement, parements prépeints, épaisseur 40 mm, ferrage par 4 fiches réglables au minimum, manœuvre par bec de cane + clef (sauf prescription contraire). Détalonnage du vantail sur indications du lot ventilation. Passage libre 90cm. Ouvrant : à la française.

**NB: AVIS TECHNIQUES SUR BLOCS-PORTES ET MENUISERIES**

- pour chaque type de bloc-porte, le PV feu sera exigé. Quel que soit le cas (CF, PF, avec oculus, ou vitré...), ce PV devra être en adéquation avec le type et la hauteur des cloisons dans lesquelles seront mis en œuvre les blocs-portes.

Sauf prescription contraire: les blocs-portes seront livrés équipés de toutes les quincailleries nécessaires (bec de cane, entrées de serrure, plaques, poignées fixes, verrous, indicateurs de présence en fonction des cas), sur plaques ou rosaces.

Pour chaque vantail, prévoir dans le prix unitaire:

- une butée de sol ou de béquille (cas standard).

Préconisation architecte:

n° 3750 alu anodisé naturel de BEZAUT ou équivalent au plan technique et esthétique.

- pour les portes en VA-ET-VIENT, prévoir 2 butées de sol ou de béquille par vantail (1 pour chaque sens d'ouverture). Dans le cas des locaux carrelés sur étanchéité, les butées seront murales ou à cheville chimique impérativement.

De manière générale et sauf prescription contraire, prévoir également:

- décondamnation intérieure par bouton moleté (au lieu de clef) dans le cas des portes de WC, de locaux à risques, de locaux techniques ou des portes servant d'issue de secours.
- Manœuvre simple par poignée de tirage (1/4 tour maximum) ou barre AP selon les cas. Pour les portes à deux vantaux: toutes les crémones seront à levier (type "crémone pompiers") sur vantail de service.

#### **GÉNÉRALITÉS QUINCAILLERIES ET ACCESSOIRES:**

Les quincailleries et accessoires seront de 1ère qualité, et devront être conformes aux normes NF.

- coffres à larder NF P 26 414 et NF P 26 301
- anti-paniques NF EN 1125
- ferme-portes NF EN 1154
- ventouses NF EN 1155
- sélection NF EN 1158

*Les procès-verbaux NF, FEU et les P.V. DAS devront impérativement être fournis avant toute mise en œuvre. Ils devront également couvrir la compatibilité entre équipements (notamment ferme-portes, charnières double action ou pivots etc..) et les blocs-portes.*

#### **Les cylindres:**

Cylindre breveté: "Ils seront de type européen, à clés brevetées (permettant ainsi le contrôle de la reproduction des clés), avec 14 goupilles bidirectionnelles, ils seront fournis avec fonction "clé de secours".

Les matériels précités devront bénéficier d'une garantie décennale du fabricant.

Préconisation architecte: breveté, entrée de gamme: SPECTRAL (Bricard), ou équivalent au plan technique

#### **Les ferme-portes:**

Dans tous les cas, le respect de la norme NF-EN 1154 est exigé. Fabrication GÉZÉ, DORMA ou équivalent au plan technique et au plan esthétique.

Leurs caractéristiques (force et aptitude au feu) seront adaptées en fonction de celles des blocs-portes (poids + largeur des vantaux et angle de fermeture) sont à déterminer par l'entreprise en fonction du type de blocs-portes mis en œuvre et de l'angle d'ouverture

#### **Les garnitures de porte et accessoires:**

Les garnitures seront en ALUMINIUM fixation traversante par 2 vis, entraxe 120 mm, invisible côté extérieur. L'ergonomie des béquilles sera spécifique aux locaux collectifs.

Les butoirs seront en aluminium anodisé avec amortisseur en élastomère, fixation invisible.

Préconisation architecte:

- garnitures ligne VERONA de marque HOPPE ou équivalent au plan technique et au plan esthétique, sur plaques, en alu anodisé naturel (cas standard).
- plaques cuvettes pour portes coulissantes: réf. 421P de marque HOPPE ou équivalent au plan technique et esthétique.

#### **Cylindres provisoires:**

Il sera prévu la fourniture de cylindres provisoires pour la durée des travaux

#### **Organigramme des clés**

La conception de l'organigramme des clés est à la charge du lot menuiserie bois. Il sera étudié en phase exécution entre la Maîtrise d'Ouvrage et les différents lots concernés par la fourniture des cylindres. L'assistance du fabricant pourra être sollicitée.

Ils sera composé de:

- 1 passe général
- N passes partiels

Les passes et les clés sont à fournir en 3 exemplaires.

MODE D'ESTIMATION : unité

LOCALISATION : porte local poubelles

### **1.2 TRAPPE ACCES LOCAL VENTILATION VITRINE**

En béton moulé dressé à la truelle chape de VPA lissée. Façon de feuillure pour pièce d'appuis des menuiseries et scellement des seuils métalliques (à voir avec le lot menuiserie). L'entrepreneur notera la sur largeur de certains seuils.

MODE D'ESTIMATION : unité

LOCALISATION : entre local poubelles et local ventilation vitrine

### **1.3 TABLETTES D'ALLEGE**

Fourniture et mise en œuvre de tablettes d'allège de longueur variable, environ 20cm de profondeur, en médium à peindre (à la charge du lot 8, peinture - finitions). Toutes sujétions pour une parfaite mise en œuvre, compris fixations et adaptation aux cloisons.

MODE D'ESTIMATION : ml

LOCALISATION : triple châssis, grille de ventilation n° et n°2 des locaux de poubelles et de ventilation vitrine

#### 1.4 SEUILS PORTE

En béton moulé dressé à la truelle chape de VPA lissée. Façon de feuillure pour pièce d'appuis des menuiseries et scellement des seuils métalliques (à voir avec le lot menuiserie). L'entrepreneur notera la sur largeur de certains seuils.

MODE D'ESTIMATION : ml

LOCALISATION : sous porte local poubelles

#### 1.5 REPOSE DES BOITES AUX LETTRES EXISTANTES

Les boîtes aux lettres existantes seront déposées pas le lot 01 gros œuvre. La repose est à la charge du présent lot.

MODE D'ESTIMATION : ensemble

LOCALISATION : entrée logement

## 2 MENUISERIES EXTERIEURES

Fourniture et mise en œuvre de châssis et ensembles menuisés:

Fenêtres et portes-fenêtres industrielles de type courant

Fourniture et pose de fenêtres et portes-fenêtres en bois de fabrication industrielle, comprenant bâti dormant et vantaux ouvrants OOB.

Éléments constitutifs en bois de forme et profils appropriés comportant toutes feuillures, rainures, gorges, arrondis, etc., avec tous dispositifs pour récolte des eaux extérieures et des eaux de condensation intérieures et leur évacuation vers l'extérieur. Pose et fixation de l'ouvrage compris tous accessoires de fixation. Avec tous joints d'étanchéité de types et modèles adaptés nécessaires. Toutes pièces de ferrage et de manœuvre nécessaires pour assurer un fonctionnement parfait. Visseries et petites pièces nécessaires en métal non oxydable.

Essence de bois : bois exotique.

État de finition :

- menuiseries livrées finies bois naturel vernis ou lasure ;
- menuiseries livrées finies laquées, teintées au choix dans la gamme du fabricant.

Petits bois:

- assemblés, selon les dispositions de la gamme du fabricant ;
- cadres petits bois ouvrants ;
- petits bois profilés collés sur vitrage.

Vitrage :

- en vitrage isolant, 4 / 20 / 4 posé sur bandes de mastic en feuillures drainantes avec parclozes bois intérieures sur toutes les fenêtres et portes-fenêtres ;
- en vitrage simple posé sur bande mastic avec parclozes bois intérieures.

#### Châssis avec volets roulants selon les localisations :

- caisson de volet roulant intégré comprenant 1 face derrière linteau non isolée et les 3 autres faces isolantes (double peau, âme 4 cm mini. de mousse de polyuréthane). La face apparente dans les locaux doit être ouvrante

- volet roulant comprenant :

- . Tablier constitué de lames alu 2 peaux + isolant
- . Barre basse renforcée rigide en aluminium
- . Manœuvre manuelle selon localisation compris glissières latérales alu et toutes sujétions.

NB: les cotes indiquées ci-dessous sont indicatives, et seront à vérifier par l'entreprise avant toutes exécution.

#### 2.1 TRIPLE CHASSIS FIXE VITRE L210xH100, façade Nord

Fourniture et mise œuvre d'un châssis L210xH100 avec un fixe central et deux ouvrants à la française et OB latéraux selon prescriptions générales et montant verticaux ép. 5cm environ. Vitrage feuilleté genre Stadip 44/2 ou équivalent. Allège hauteur 125 cm.

MODE D'ESTIMATION : unité

LOCALISATION : extension

#### 2.2 PORTE VITREE L90x225, façade Ouest

Menuiseries en profilés d'acier laqué sans rupture de pont thermique, teinte dans la gamme RAL au choix de l'Architecte.

Porte simple ouvrant, ferrage par paumelle renforcée de première qualité.

Manœuvre de l'ouvrant principal par poignée aluminium aux deux faces, serrure encastrée avec canon de sûreté à combinaison sur organigramme.

Fourniture et mise en œuvre d'une porte d'entrée avec un vantail plein

- ouverture sur l'extérieur

- ferrure du vantail par 4 paumelles

- serrure encastrée 3 points, manœuvre simple par bec de cane 1/4 tour maximum. Cylindre de sûreté à profil européen sur organigramme, genre ALPHA de Bricard ou équivalent au plan technique. 3 clefs plates. Décondamnation intérieure par bouton moleté (pour sortie libre dans tous les cas).

Prescriptions particulières:

- la vantail de service aura une largeur de passage libre de 90 cm au minimum, pour conformité à la réglementation sur le plan de l'accessibilité.

Les vitrages seront du type double vitrage, deux faces en verre feuilleté STADIP.

Épaisseur des glaces suivant dimensions des volumes.

Suivant localisation, imposte fixe en profilés dito, remplissage par double vitrage avec face extérieure en verre feuilleté STADIP.

MODE D'ESTIMATION : unité

LOCALISATION : extension magasin porte de sortie

### **2.3 PORTE L90xH205, façade Nord.**

Fourniture et mise œuvre d'une porte deux vantaux 90+205 et 70x205 selon prescriptions générales et montant verticaux ép. 5cm environ.

Fourniture et mise en œuvre d'une porte d'entrée avec un vantail plein

- ouverture sur l'extérieur

- ferrure du vantail par 4 paumelles

- serrure encastrée 3 points, manœuvre simple par bec de cane 1/4 tour maximum. Cylindre de sûreté à profil européen sur organigramme, genre ALPHA de Bricard ou équivalent au plan technique. 3 clefs plates. Décondamnation intérieure par bouton moleté (pour sortie libre dans tous les cas).

Prescriptions particulières:

- la vantail de service aura une largeur de passage libre de 90 cm au minimum.

MODE D'ESTIMATION : unité

LOCALISATION : entrée logement, entrée extension

### **2.4 GRILLE DE VENTILATION**

Huisserie en profilé électrozingué de profil spécial. Montant verticaux ép. 5cm environ. Vantail fixe à cadre rigide.

Fourniture et mise œuvre d'une grille à ventelles 80\*185 selon prescriptions générales et montant verticaux ép. 5cm environ. Côté intérieur et extérieur suivant DTU 39.

Teinte des châssis et ensemble : coloris au choix de l'architecte.

#### **2.4.1 Grille de ventilation n°1 du local de ventilation vitrine**

MODE D'ESTIMATION : unité

#### **2.4.2 Grille de ventilation n°1 du local poubelles**

MODE D'ESTIMATION : unité

### **2.5 APPUIS DE BAIES**

Au droit des ouvertures, les appuis de baies seront réalisés en béton moulé penté vers l'extérieur, sujétions de rejingot de bords extérieurs et chape lissée, compris toutes sujétions.

#### **2.5.1 Triple châssis extension**

MODE D'ESTIMATION : ml

#### **2.5.2 Grille de ventilation n°1 du local de ventilation vitrine**

MODE D'ESTIMATION : ml

#### **2.5.2 Grille de ventilation n°1 du local poubelles**

MODE D'ESTIMATION : ml

## **3 DOSSIER DE RECOLEMENT**

Fourniture du dossier de récolement des ouvrages exécutés

A la fin des travaux, l'entrepreneur adjudicataire devra fournir le dossier de récolement des ouvrages exécutés.

Dossier transmis en cinq exemplaires papier + un exemplaire informatique sur CD.

La remise de ce dossier au maître d'œuvre conditionne la signature du P.V. de réception des travaux.

MODE D'ESTIMATION : ensemble

## CADRE DE DÉCOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Chaque entreprise devra vérifier le présent quantitatif avant la remise de son offre de prix, de manière à s'engager forfaitairement conformément au CCAP. Les quantités annoncées dans le cadre du présent devis n'ont qu'une valeur indicative non contractuelle. Les erreurs ou omissions éventuelles seront chiffrées séparément à la suite du quantitatif. Le montant de l'offre indiqué dans l'acte d'engagement devra correspondre au montant de la solution de base, majoré des modifications apportées par la vérification.

<b>EXTENSION ET RESTRUCTURATION PARTIELLE DE LA BOULANGERIE DE CERVILLE</b>
<b>LOT 03: MENUISERIES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES BOIS</b>

N°ART	DÉSIGNATION	UNIT	QTE	P. U.	TOTAL HT
<b>1</b>	<b>MENUISERIES INTÉRIEURES</b>				
1.1	BP 90x205, 1v CF1/2H + FP	u	1		
1.2	Trappe accès local ventilation vitrine	u	1		
1.3	Tablette d'allège	ml	3,7		
1.4	Seuil de porte	ml	1		
1.5	Repose des boîtes aux lettres existantes	ens	1		
<b>2</b>	<b>MENUISERIES EXTÉRIEURES</b>				
2.1	Triple châssis vitré L210xH100	u	1		
2.2	Porte vitrée 90x225, magasin	u	1		
2.3	Porte 90x205, 1v CF1/2H	u	2		
2.4	Grille de ventilation				
2.4.1	Grille de ventilation n°1 local ventilation vitrine	u	1		
2.4.2	Grille de ventilation n°2 local poubelles	u	1		
2.5	Appuis de baie				
2.5.1	Triple châssis	ml	2,1		
2.5.2	Grille de ventilation n°1 local ventilation vitrine	ml	0,8		
2.5.3	Grille de ventilation n°2 local poubelles	ml	0,8		
<b>3</b>	<b>DOSSIER DE RECOLEMENT</b>				
	fourniture de 5 exemplaires papier + 1 CD	ens	1		
<b>TOTAL HT:</b>					
<b>TOTAL TTC:</b>					